

ACCUEIL DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS EN STRUCTURES SOCIALES



- Permettre aux travailleurs sociaux de mieux comprendre l'animal en apprenant les bases de comportement canin.

- Savoir proposer des solutions aux nuisances causées par l'animal ou connaître les acteurs pouvant intervenir. Comprendre comment l'animal peut devenir un vecteur de lien social à l'échelle d'une structure d'insertion.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

Tout professionnel, non-spécialiste de l'animal, mais côtoyant des propriétaires de chiens dans son travail quotidien.

La formation peut être adaptée pour être accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous avvertir au préalable.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

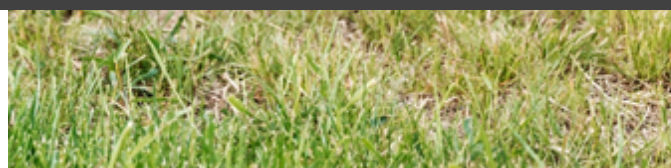
Les 3 demies-journées de formation sont conçues pour pouvoir être suivies de façon indépendantes les unes des autres. Toutefois, afin de profiter au mieux de la formation, nous conseillons de suivre l'ordre prévu dans la progression pédagogique ci-dessous.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les bases de comportement canin

- Agir en sécurité pour soi, pour les autres et pour l'animal
- Pouvoir accompagner les propriétaires d'animaux sur une réduction des nuisances
- Pouvoir proposer une approche faisant de l'animal un vecteur de lien social

Durée : 12 heures (3 demies-journées)



ACCUEIL DES PROPRIETAIRES DE CHIENS EN STRUCTURES SOCIALES

SE SENTIR EN CONFIANCE AVEC LES CHIENS : PEUR & CONDUITES A TENIR

- Recueil des expériences aversives vécus par les participants
- Chiens catégorisés et chiens dangereux : mythe ou réalité ?
- Le chien, un loup apprivoisé ?
- Les différentes races de chien et leurs impacts sur le comportement canin
- Les interactions entre l'animal et son milieu : différentes circonstances de peur, morsures, agression ou prédation
- Mise en application : comment agir de façon sécuritaire au quotidien, pour nous, pour les autres et pour l'animal ?

VIVRE ENSEMBLE AVEC LE CHIEN : COMPORTEMENT & INCIVILITES

- L'apprentissage chez le chien : processus d'apprentissage et exemples
- Importance de l'éducation du maître et du chien
- Incivilités : pourquoi, comment ?
- Mise en application : Techniques d'approche pour résoudre le problème
- Importance de l'animal pour son propriétaire en vecteur de lien social

FAIRE DU CHIEN UN ATOUT DU VIVRE-ENSEMBLE

- Importance de la présence animale pour le bien-être des humains : ce que le chien apporte à l'Homme
- Importance de l'Homme pour le bien-être animal : ce que l'Homme peut apporter aux animaux
- Focus sur la relation particulière entre les enfants et les chiens
- Importance de l'animal comme vecteur de lien social et d'animation
- Mise en application : comment l'animal devient un atout pour l'insertion ?

ACCUEIL DES PROPRIETAIRES DE CHIENS EN STRUCTURES SOCIALES

FORMATEURS

LA FORMATION EST ASSURÉE PAR DEUX FORMATEURS :

- **Catherine ESCRIOU** est docteure vétérinaire et maître de conférence en médecine des comportements et neurologie à VetagroSup, campus vétérinaire de Lyon. Au cours de sa carrière, elle a développé de nombreux projets de médiation animale, auprès d'enfants placés, de maisons de retraite ou dans des hôpitaux.

- **Théo NOGUER** est docteur vétérinaire, orienté vers le travail social. Il a développé et travaillé pendant près de 6 ans sur des services adaptés à un public sans-domicile fixe et en grande précarité. Il a aussi participé pendant 2 ans à des projets de médiation animale auprès d'enfants placés.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Accueil des stagiaires dans une salle de formation mise à disposition par l'entreprise bénéficiaire.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Travail à partir de situations vécues par les stagiaires.
- Etude de cas concrets.
- Mise en situation avec des animaux habitués aux manipulations.
- Quizz en salle.
- Mise à disposition d'un document support à la suite de la formation.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

ACCUEIL DES PROPRIETAIRES DE CHIENS EN STRUCTURES SOCIALES

DELAIS D'ACCES

Selon la période concernée, la mise en place d'un programme de formation dans votre structure peut se faire sous 15 jours à 2 mois.

MODALITES DE MISE EN PLACE

Pour mettre en place cette formation dans votre structure, merci de contacter votre conseiller SoliVet ou notre équipe par mail à l'adresse suivante :

contact@solivet.org

Un rendez-vous de découverte sera alors réalisé afin de mieux connaître vos attentes et s'assurer que notre programme réponde à vos besoins.

TARIFS

600€ TTC la demi-journée de formation pour un groupe de 5 à 10 personnes. La formation complète (3 demi-journées) sera facturée 1800€ TTC.